

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ

M. le Consul de France vient de recevoir de S. Exc. M. Delcassé, Ministre des Affaires Étrangères, la lettre suivante :

Paris, 27 février 1899

Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire parvenir les félicitations de la Colonie française de Monaco, à l'occasion de l'élection de M. Loubet, à la Présidence de la République.

Le Président de la République, très touché de ce témoignage de sympathie, vous prie de remercier, en son nom, les membres de cette Colonie.

Voici, d'autre part, la lettre reçue à la suite des obsèques du Président Félix Faure, par M. Carrière, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française :

PRÉSIDENTENCE de la RÉPUBLIQUE Paris, le 3 mars 1899.

RÉPUBLIQUE

Monsieur le Président,

Madame Félix Faure et sa Famille me chargent de l'honneur de vous remercier de la couronne de fleurs que vous avez envoyée pour les obsèques du Président de la République au nom de la Colonie française de Monaco.

Ce témoignage de sympathie et d'attachement à l'égard du regretté Président a été accueilli avec émotion ; veuillez assurer ceux qui se sont associés à cette manifestation que Madame Félix Faure leur en gardera un souvenir reconnaissant.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Sous-Directeur du Cabinet du Président de la République,
 BLONDEL.

Toute la population de la Principauté a été douloureusement émue par la catastrophe qui s'est produite à Toulon dans la nuit de samedi à dimanche. La terrible explosion de la poudrière de Lagoubran, qui vient de jeter la désolation dans le grand port militaire du littoral français, a été si violente que la commotion en a été ressentie jusqu'à Monaco.

Le chiffre des victimes s'élève à 60 morts et 150 blessés environ, et le nombre des familles éprouvées par ce malheur public est considérable. Nous nous associons au deuil cruel en lequel cette épouvantable catastrophe vient de plonger la ville de Toulon.

C'est lundi prochain, 13 mars, que sera donnée la fête annuelle de charité organisée par le Comité de bienfaisance de la Colonie française.

On sait que cette fête comprendra un grand concert dans la salle du théâtre de Monte Carlo, et, dans l'atrium somptueusement décoré, un bal avec kermesse et tombola.

Déjà la plupart des fauteuils pour la représentation-concert sont retenus et les billets de la loterie s'enlèvent rapidement.

Les courses organisées sur l'hippodrome du Var par la Société du Trotting du Littoral ont obtenu, cette semaine, un succès complet tant par la foule élégante qui les ont suivies que par le nombre des chevaux de valeur qui s'en sont disputés les prix. Ces courses ont d'ailleurs été favorisées par un temps merveilleux qui n'a pas peu contribué à leur pleine réussite.

Voici les résultats du cinquième tirage de la tombola de l'Exposition internationale du Palais des Beaux-Arts :

Le n° 6,273 gagne *La Route de Saint-Jean* (peinture), de Darasse ; le n° 20, *La tour des quatre Sergents de la Rochelle* (peinture), de Petitjean ; le n° 1,011, *La plage de Mers* (gouache), de Berthelon ; le n° 2.670, *Villefranche-sur-Mer* (aquarelle), de Givry ; le n° 2,564, *Une plaquette argentée*, de Georges Lemaire ; le n° 7,257, *Ferme à Ricarville* (peinture), du Durst ; enfin le n° 7,109, *Les Dieux qui bravent les Ondines sont les fiancés de la mort* (aquarelle décorative), de Lorant-Heilbronn.

Le Tribunal Supérieur de la Principauté, dans ses audiences des 28 février et 2 mars 1899, a prononcé les condamnations ci-après :

Jardinier Hippolyte-André, né à Paris le 13 août 1880, jardinier, sans domicile fixe, trois jours de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Bernard Louis-Joseph, né à Yffiniac (Côtes-du-Nord) le 2 août 1862, menuisier, sans domicile fixe, quinze jours de prison pour mendicité.

Palmaro Nicolas-Vincent, né à Menton (A.-M.) le 11 août 1865, coiffeur, demeurant à Monaco, 25 francs d'amende pour infraction aux Ordonnances sur les travaux publics (ordonné la rectification de l'édifice conformément aux plans autorisés).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, le deuxième *Prix supplémentaire* a réuni 34 tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Chase et Mieville, 5 sur 5 ; la troisième place a été pour M. Pedro, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Asplen, Demonts, Cavaleri et comte Cioleck.

38 tireurs ont pris part au troisième *Prix supplémentaire* qui a eu lieu mercredi. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Demonts et Robinson, 9 sur 9 ; M. le comte de Robiano, 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Hans-Marsch, Galfon.

Le *Prix de la Condamine* a réuni samedi 34 tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Thome et comte Voss, 12 sur 12. M. Chalandon, 11 sur 12, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon, colonel Nixey, Kent, comte de Robiano.

Le *Prix de Roquebrune* a réuni, hier lundi, 34 tireurs. M. Blake, 8 sur 8, premier ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Galfon et Mieville, 7 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. de Tavernost et Gagnon.

Mercredi 8 mars. — *Prix du Mont-Agel* (handicap), 500 fr.

Vendredi 10 mars. — *Prix de Menton* (handicap), 500 fr.

Lundi 13 mars. — *Prix d'Eze*, 500 fr.

Mercredi 15 mars. — *Prix de la Turbie* (handicap), 500 fr.

Vendredi 17 mars. — *Prix de Laghet* (handicap), 500 fr.

Lundi 20 mars. — *Prix de Villefranche*, 500 fr.

Mercredi 22 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean* (handicap), 500 fr.

Vendredi 24 mars. — *Prix de clôture* (handicap), 10,000 fr. et une médaille d'or.

Mercredi 8 Mars 1899, à 8 h. et demie

12^e CONCERT MODERNE
 sous la direction de M. Léon JEHIN

Avec le concours de M^{me} Emma HOLMSTRAND, de l'Opéra-Comique et de M. Raoul PUGNO, pianiste

Ouverture d'*Egmont*..... Beethoven.

Concerto en la mineur, pour piano et orchestre..... Ed. Grieg.

M. Raoul Pugno.

Le Dernier Sommeil de la Vierge..... Massenet.

Cavatine d'*Armide*..... Gluck.

Madame Emma Holmstrand.

Amoroso! capriccio valse..... Léon Jehin.

Le Roi d'Ys, ouverture..... Lalo.

Rêves..... Wagner.

Madame Emma Holmstrand.

A. *Sérénade à la lune*..... R. Pugno.

B. *Nocturne en fa dièse*..... Chopin.

C. *Onzième rapsodie*..... Liszt.

M. Raoul Pugno

Danses hongroises..... Brahms.

A l'occasion de la Mi-Carême, le Concert Classique de jeudi 9 mars n'aura pas lieu.

La Vie Artistique

Représentation-Concert de M. Isidore de Lara

L'événement à sensation de la semaine dernière a été la très brillante soirée lyrique donnée par M. Isidore de Lara au théâtre de Monte Carlo : chant, musique, spectacle, tout se trouvait choisi et groupé à faire de cette réunion, *very select* comme assistance et comme artistes, une des plus intéressantes fêtes de la saison.

Nous ne ferons pas ici l'éloge de l'éminent compositeur, dont le génie s'accroît et s'affirme chaque jour davantage, après s'être si noblement manifesté dans des œuvres puissantes ; sa réputation n'étant plus à faire, les louanges, même les plus flatteuses, perdent à être redites.

Suivons donc le programme du concert, superbement composé.

Comme début, la splendide et magistrale *Marche funèbre* de la *Lumière de l'Asie*, cette illustration lyrique pleine d'émotions et d'aperçus colorés de la physionomie de Siddartha, le célèbre réformateur de l'Inde, ouvrage renfermant toutes les qualités

d'un grand *Oratorio* religieux, à large inspiration. Nous n'y reviendrons pas, en ayant donné, ici même, un compte rendu complet l'année dernière.

Cet admirable *Fragment symphonique*, éclatant et solennel, jailli d'une source à la fois riche et profonde, a été exécuté, comme d'ailleurs tous les morceaux du programme, sous la direction de l'auteur.

Quelle magistrale exécution, et quel ravissement parmi les spectateurs ! Le silence attentif et recueilli régna une seconde; puis l'exubérance de l'émotion eût vite raison, et un tonnerre d'applaudissements éclata.

La séance, commencée par un nouveau triomphe de la *Lumière de l'Asie*, ne pouvait, par le choix de ses différents numéros, que prolonger l'attraction jusqu'à la fin.

C'est d'abord l'audition de quelques-unes de ces radieuses mélodies du maître : *Soir d'amertume*, *Le long du chemin*, *Rondel de l'Adieu*, *J'aime cette fleur sauvage*, *Bonjour Margot*...

La première de ces compositions a été écrite sur un *lied* de notre sympathique confrère et ami, M. Alfred Mortier. Poète distingué, il écrit avec l'ardeur généreuse d'un épris d'idéal, laissant parler son cœur.

C'est Bouvet qui a chanté cette jolie romance et l'autre, *Le long du chemin*. Il les a dites avec une sincérité d'émotion absolument communicative.

Puis ç'a été le tour du *Rondel de l'Adieu*, divinement soupité par Rose Caron. Il est difficile, en effet, d'imaginer un plus suave organe, une plus idéale tenue de cantatrice. L'incomparable tragédienne, abandonnant son geste dramatique, ne laisse vivre, dans la chanson, que son visage et sa voix, mais de cette vie intense, qui révèle le génie.

Le public, en extase, lui a redemandé *Partir c'est mourir un peu*..., et lui a prouvé son admiration par d'éloquents ovations.

Très en voix, M. Soulacroix dans l'air de *Moïna*, *J'aime cette fleur sauvage*, et en *Bonjour Margot*, qui ont fait apprécier, une fois de plus, son style irrésistible et son étonnante virtuosité.

Le cinquième numéro du concert comportait l'ouverture de l'opéra *Moïna*, dont nous avons récemment parlé. Encore une fois, cette page de haute envolée, détachée d'une palette orchestrale véritablement lumineuse, a transporté la salle.

La musique était belle, et l'exécution ne l'a pas moins été.

La deuxième partie du programme devait compléter à souhait ce colossal succès. Après l'exécution de l'air du troisième acte d'*Amy Robsart*, le rideau, en s'écartant, découvrit à nos yeux, dans des décors éblouissants, l'exquise apparition du second acte de cette œuvre séduisante, dont le langage est si doux et l'âme si ardente; car, à la réentendre, l'on y retrouve les qualités transcendantes et absolument originales du compositeur de *Moïna*: la profondeur dramatique, la clarté, l'instrumentation pittoresque, l'élégance, la conception lyrique neuve et personnelle, et je ne sais quelle *morbidezza*, quel sentiment intense et délicat dans une mélodie suave pénétrante et ailée. Mais de son immense talent d'artiste, il est superflu — nous l'avons déjà dit — de faire l'éloge: ses œuvres sont là. Bornons-nous à constater à nouveau que ces pages ont été accueillies avec un enthousiasme indescriptible.

Si l'exécution orchestrale était en bonnes mains — et elle a été parfaite, comme toujours — l'interprétation dramatique et lyrique était confiée aux plus grands maîtres de la scène.

Faut-il que je vous représente la noble et exquise figure de M^{me} Caron? Incarnation de l'art le plus pur, elle tient toujours à l'état de fascination tout l'auditoire. Les femmes diront de plus qu'elle sait s'habiller, s'asseoir et marcher; les observateurs, qu'elle sait émouvoir et faire pleurer.

M^{me} Héglon personnifiait la reine Elisabeth. Elle y avait retrouvé un de ces rôles qui conviennent admirablement à sa forte voix et à sa nature d'artiste. Ajoutons que son joli physique est indiqué autant pour créer les personnages qu'elle incarne à merveille, que pour séduire le public.

Le rôle du comte Leicester était joué par Tama-

gno: c'est tout dire. On sait avec quel cachet personnel et quelle émotion son organe puissant et sympathique excelle à rendre les sentiments les plus tragiques qui remuent les foules. Immense, en effet, a été son succès, sensationnelle la manifestation d'honneur qui lui a été faite.

A côté de Tamagno, il nous a été donné de voir briller encore une fois la grande figure artistique de Soulacroix en Varney: le public l'y a salué avec le même transport.

Queyla a très bien rempli le rôle de Tressilian, et Armand celui du capitaine de garde.

Le ballet, délicieusement déshabillé, a été digne d'une scène tout à fait féerique, et les chœurs se sont surpassés en faisant preuve, une fois de plus, de leur concours intelligent.

Cette sorte d'exposition des œuvres du jeune maître aimé du public, comptera dans les plus hautes manifestations artistiques de notre théâtre: la presse est unanime à le reconnaître.

FERNAND PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 6 mars.

Cérémonie un peu grave, jeudi dernier, à l'Académie, où M. Guillaume, statuaire, membre de l'Académie des beaux-arts et directeur de l'École de Rome, venait, suivant l'expression consacrée, « prendre séance » au milieu de ses nouveaux confrères.

La physionomie plutôt austère du récipiendaire n'est point de celles qui sollicitent les snobismes et éveillent les curiosités. Aussi le public était-il sensiblement différent de celui qui se presse d'ordinaire à ce genre de solennités. Peu de caillettes, peu de précieuses évaporées; elles se fussent mal accommodées de cette « ambiance ». Elles se réservent pour la réception de M. Lavedan.

La famille d'Orléans ou plutôt ses représentants sont là au grand complet: duc et duchesse de Chartres, comte et comtesse d'Eu, prince Henri d'Orléans — assis au « banc de famille », placé dans l'hémicycle.

Dans l'assistance, MM. le comte Tornielli, le général Zurlinden, Dorchain, Stéphane Liégeois, etc., M^{mes} la comtesse de Clinchamp, Mazeau Rambaud, Cavaignac, Jules Ferry, etc...

A deux heures, M. Guillaume, en habit vert, la plaque de la Légion d'honneur au côté, fait son entrée dans la salle entre ses deux parrains, MM. Gréard et Brunetier.

La séance s'ouvre aussitôt par un avertissement du régisseur, — pardon, du directeur — de l'Académie, l'aimable et souriant M. Mézières, qui nous annonce que M. Guillaume ayant la voix « très voilée », par suite d'un refroidissement, c'est M. Brunetier qui a bien voulu se charger de lire son discours à sa place.

De ce discours, qui n'est qu'un long et d'ailleurs assez éloquent panégyrique du duc d'Aumale, nous ne pouvons, hélas! donner qu'un très léger aperçu. L'orateur s'est attaché surtout à montrer que ce qui a dominé dans la vie du duc d'Aumale, c'est l'amour de la France, même et surtout dans l'exil:

Après son discours, qui est fort applaudi, M. Mézières, qui préside la séance, se lève pour répondre au récipiendaire. Très beau d'un bout à l'autre, il décrit l'œuvre d'Eugène Guillaume et termine par une péroraison brillante consacrée au duc d'Aumale, et dont nous retenons cette phrase: « A la fin, tandis que les chefs de l'armée le saluaient de l'épée, en défilant devant son cercueil, le peuple de Paris lui faisait les funérailles d'un grand citoyen, la France entière pleurait en lui un de ses plus nobles enfants, un de ceux qui représentent le mieux dans notre histoire les plus solides et les plus brillantes qualités du génie français. »

Après cette lutte d'éloquence, il nous fut donné, cette semaine, et pour préciser, avant-hier, d'assister à d'autres joutes aussi courtoises et non moins académiques. Je veux parler du sensationnel assaut organisé par notre confrère le *Figaro*, en l'honneur du grand escrimeur italien Pini. Ce champion célèbre de l'escrime d'outre-monts s'est rencontré avec Adolphe Rouleau; il y avait longtemps que Pini n'avait croisé le fer à Paris, retenu qu'il est à Buenos-Ayres, où il professe officiellement à l'École militaire. Aussi, tous ceux que le noble art du fleuret et de l'épée passionne s'étaient-ils donné rendez-vous rue Drouot, et s'étaient, bien avant l'heure fixée pour le premier assaut, dans la salle des fêtes. Il serait impossible de citer toutes les notabilités sportives qui avaient répondu

à l'invitation de notre confrère, et que Maurice Leudet, avec sa bonne grâce coutumière, recevait et plaçait du mieux qu'il pouvait. Citons au hasard: Mérignac, Baudry, Raquez, Lusciez, baron d'Harcourt, Emile André, Chevillard, Herveg, de Chasseloup-Laubat; Joseph Renaud, Dérué, Caussade, Toulouse, Bascoux, Larose, du Périer de Larsan, Spinnewyn, etc., etc.

Après un assaut des plus intéressants entre Breitmeyer et l'escrimeur italien Tiberini, dans lequel l'escrimeur français a eu indiscutablement l'avantage, voici s'avancer Pini et Georges Rouleau.

Un salut, bref, et les fers se croisent. Pini est en garde à peine que Rouleau le surprend et le touche par une-deux. L'Italien aussitôt se ramasse et bondit. Avec une sûreté de main admirable, et une inouïe vivacité de jambes, il multiplie ses attaques, et, dans la première partie de l'assaut, met à son actif six touchés, qu'il accompagne chaque fois de son exclamation favorite: « Eh là! », contre deux coups de bouton que lui porte Rouleau.

Dans la seconde partie, le maître d'armes français se ressaisit et n'est touché que deux fois, pour un coup qu'il porte à Pini. Mais, dans la belle, la victoire revient incontestablement au maître italien. Rouleau l'atteint d'abord à la jambe, mais il reçoit ensuite trois coups de bouton, les deux premiers un peu bas, il est vrai, le dernier splendidement placé.

Une ovation méritée est faite aux deux tireurs. Pini a fourni un des plus magnifiques assauts et l'on ne saurait lui contester sa victoire: Adolphe Rouleau s'est montré moins en arme que d'habitude, mais ç'a été une admirable passe d'escrime. Dans la seconde partie Kirchoffer et G. Rouleau se sont également fait couvrir d'applaudissements, et l'on gardera longtemps le souvenir de cette belle séance.

* * *

La semaine théâtrale a valu un vif succès au coquet théâtre de la Comédie-Parisienne où triomphèrent MM. Sée, Vaucaire et Tristan Bernard. M. Vaucaire a fait représenter un acte, la *Petite famille*, assez osé mais fort spirituel: M. Edmond Sée s'affirma comme un analyste de talent dans ses *Miettes*: c'est un marivaudage spirituel, une chronique amusante et ultra-parisienne enjolivée de mots légers et de traits gentiment acérés.

L'*Anglais tel qu'on le parle* est une farce qui a eu un succès de fou rire et qui est remplie de gaieté, d'esprit, d'observations drôles.

Un employé de banque français enlève, à Londres, une Anglaise qu'il aime; débarque à Paris, ne trouve pas d'interprète et divorce. Le père de la fugitive arrivé, à son tour, ne sait pas un mot de français et s'adresse, dans un hôtel où il pense que le couple peut être descendu, à un parisien qui ne sait pas un mot d'anglais et remplace l'interprète en se faisant prendre pour un polyglotte.

Cette aventure donne lieu aux scènes les plus drôlatiques et les plus imprévues, d'interprétation excellente avec MM. Monot, farceur épique; Tréville, fort réjouissant, et M^{lle} L. Bignon.

Aux Variétés, le nouvel académicien Lavedan donne un exemple bien peu académique avec le *Vieux Marcheur*. On se demande pourquoi cet écrivain qui a tant de talent et d'esprit n'utilise pas ses merveilleux dons de verve caustique, d'observation pénétrante et pittoresque d'une façon plus relevée.

Nous avons bien des travers, des défauts et des vices plus distingués et moins répugnants que ceux mis en scène par M. Lavedan, qui pourraient être l'objet d'une satire aiguë et mordante, à laquelle le public pourrait trouver quelque agrément. Nous n'avons éprouvé que du malaise à suivre les évolutions malpropres et parfois répugnantes du « vieux marcheur »; et, malgré le décor d'esprit et de fantaisie, malgré le pétilllement des mots drôles, malgré les épigrammes acérées, malgré ces drôleries boulevardières, parfois un peu grosses et un peu frippées, ce théâtre de mauvaises mœurs nous a donné une sensation pénible; et nous nous demandons si le public n'aurait pas goûté avec plus d'agrément des mets moins épicés, ou plutôt moins faisandés.

Il n'y a pas de pièce: c'est une suite de conversations fort corrompues, et quand parfois l'intrigue se dessine elle tourne en vaudeville égrillard; pièce réactionnaire, d'ailleurs, qui n'est qu'une longue satire assez brutale du monde politique, de la magistrature et de l'école laïque, avec un étalage d'amour malpropre et un dénouement pieux, qui a paru détonner dans ce dévergondage.

Il est difficile de raconter une pièce un peu pauvre, qui n'a d'attrait que par la richesse des détails d'une fantaisie plus ou moins pittoresque. L'interprétation est excellente. On y remarque surtout M^{me} Jeanne Granier, cette délicieuse artiste.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

MARINE ET COLONIES

La maladie des citronniers. — Il résulte d'un rapport de M. Belle, professeur départemental d'agriculture, à Nice, que la maladie des citronniers qui s'est déclarée à Menton et qu'on désigne sous le nom de « ver du citronnier », est causée par la larve d'une teigne qui se développe dans les fleurs, les désorganise et les fait périr. Ses ravages étaient insignifiants il y a une vingtaine d'années; ils ont augmenté progressivement de manière à réduire considérablement la floraison d'été. La récolte de la dernière campagne sera diminuée de moitié.

L'apparition de la maladie et sa durée varient avec les conditions météorologiques. En général, l'insecte commence son œuvre de destruction dans le courant de juin. La femelle dépose de un à trois œufs dans l'ovaire des fleurs. Les jeunes larves sont à peine perceptibles et d'une coloration blanchâtre. Elles grandissent rapidement et se transforment lorsqu'elles ont atteint leur complet développement, environ 8 millimètres. Leur corps est alors gris verdâtre; la surface est garnie d'un certain nombre de poils. Les anneaux, au nombre de 12, sont portés par trois paires de pattes et quatre paires de fausses pattes.

La chrysalide s'abrite dans une petite coque soyeuse. La transformation s'opère quelquefois sur l'arbre même, mais elle a lieu le plus souvent dans le sol. L'insecte parfait apparaît du sixième au huitième jour.

Toute fleur atteinte est une fleur perdue. Les larves qui éclosent dans l'ovaire en rongent l'intérieur. La fleur prend tout de suite une teinte jaunâtre caractéristique et elle ne tarde pas à se faner. Un coup de vent suffit pour la détacher de l'arbre.

Les moyens de destruction contre un parasite qui vit à l'intérieur d'un organe sont assez limités, car, pour l'atteindre, il faudrait employer une substance capable de désorganiser cet organe. Ce parasite offre, d'ailleurs, une grande résistance aux insecticides. Un mélange de pétrole, de savon et d'alcool reste sans effet; il en est de même du pétrole pur, Le lysol, le solutol Lignières et le jus de tabac donnent des résultats, mais à la condition de les employer à des doses très élevées. La naphthaline tue la moitié des larves sur lesquelles on la répand.

L'application en grand de ces insecticides ne peut guère être conseillée, et l'on doit plutôt essayer de détruire le parasite en combinant différents procédés de destruction aux différentes phases de son développement.

Les fleurs atteintes ont une coloration spéciale et ne tiennent que peu à l'arbre. Il est donc facile de les faire ramasser à la main ou de les recueillir sur des bâches, en secouant vigoureusement les branches. C'est le procédé employé avec succès en Normandie contre l'anthronome du pommier, et c'est aussi celui auquel ont recours les Génois pour débarrasser du ver leurs citronniers. M. Penzig ne recommande que ce procédé.

Les teignes sont attirées par la lumière. On pourrait essayer de diminuer le nombre des insectes parfaits en disposant un nombre suffisant de feux spéciaux. On pourrait essayer également d'en prendre à la miellée.

Certaines odeurs éloignent les papillons. Il y aurait donc lieu de faire des expériences dans le but de déterminer si certains liquides ou certaines poudres, projetés sur les arbres, n'auraient pas pour effet d'en éloigner les teignes.

Les oiseaux insectivores, si nombreux autrefois à Menton, ont presque disparu sur tout le littoral.

Y a-t-il de l'Oxygène autour du soleil? — Lors de la dernière séance de la Société astronomique de France, le comte A. de la Beaume-Pluvinel a rendu compte de ses travaux pour la recherche de l'oxygène dans le soleil, tant par ses lancements de ballons-sondes que par son ascension au sommet du Mont-Blanc, à l'observatoire de M. Janssen.

M. Janssen a ajouté à cette communication que, selon lui, l'oxygène doit vraisemblablement exister à la surface solaire, mais à un état tel — en raison des températures inimaginables de l'astre — qu'il ne puisse se combiner avec l'hydrogène, pour former une enveloppe de vapeur d'eau qui retiendrait sa chaleur et serait par suite nuisible à la vie planétaire.

Bateaux insubmersibles. — On vient de faire dans le bassin de la Palice, près de La Rochelle, les essais officiels du bateau insubmersible et inchavirable inventé par M. Henry, dessinateur à la Société des travaux hydrauliques de Rochefort.

Ces expériences ont été couronnées d'un plein succès. Elles ont eu lieu sous la présidence de M. Maurice Loir, président du Syndicat du bateau Henry, qu'entouraient MM. le capitaine de frégate Courcelle-Seneuil; l'ingénieur des constructions navales Ripard représentant le ministère de la Marine; le lieutenant de vaisseau Garnaud, aide-de-camp de l'amiral commandant en chef du 4^e arrondissement maritime; le commandant Clavaud, administrateur délégué de la Société centrale de Sauvetage, etc., etc.,

Malgré le mauvais temps, une foule considérable entourait le bassin où évoluaient les cinq types d'embarcations Henry; le bateau de sauvetage de grande station à terre, bateau de porte-manteaux de navires, petit cotre de pêche, bateau de promenade et chasse, et baleinière de plaisance.

Le bateau *Henry* a approximativement la forme et le tonnage du bateau de sauvetage type de la Société centrale; l'inchavirabilité est obtenue au moyen d'une dérive qui plonge à 1^m40 au-dessous de la quille, dérive lestée à sa base par un bloc de fonte de 340 kilos; l'insubmersibilité est due à la rapidité d'évacuation de l'eau par l'ouverture longitudinale pratiquée dans la quille pour livrer passage à la dérive.

La première des expériences effectuées, a consisté à donner une inclination de 90° au bateau qui, subitement abandonné à lui-même, se redressa immédiatement. Dans la seconde expérience, le bateau était renversé, la quille en l'air, au moyen d'un palan; le palan lâché, le bateau fait immédiatement la culbute, se redresse instantanément. Enfin, on a soumis le bateau à l'épreuve d'un paquet de mer artificiel représenté par une chute de 10 tonnes d'eau d'une hauteur de 3 mètres; sous le poids de l'eau, le bateau éprouve une secousse, roule un peu et se vide.

Les manœuvres étaient dirigées avec beaucoup d'habileté par MM. Caraps, maître vétérinaire de la marine, et Viger, capitaine au cabotage, assistés de M. Salmon, contre-maître de l'arsenal, et de marins de Rochefort, dont on a admiré l'adresse et l'entrain.

Le soir un banquet a été offert à l'hôtel du Commerce, par la Société du bateau Henry, dont M. Cailleau est le directeur.

Au dessert, M. Maurice Loir, après avoir remercié les délégués du ministre de la Marine, les Sociétés de sauvetage, les Compagnies de navigation, les membres de la presse et tous ceux qui avaient bien voulu répondre à son invitation, a fait ressortir l'importance, au point de vue humanitaire et national, de l'invention, et aux applaudissements répétés de l'assistance, il a bu à la santé de M. Albert Henry. D'autres toasts, fort applaudis aussi, ont été portés par le capitaine de frégate Courcelle-Seneuil, le lieutenant de vaisseau Garnaud, etc.

VARIÉTÉS

La Chasse aux Loutres marines en Alaska

La *Revue Scientifique* a reçu de Washington un travail de M. C.-L. Hooper, que toutes les personnes qui s'intéressent aux choses de la zoologie, parcourront volontiers. Il s'agit, en ce travail, de la situation présente des bancs où se fait la chasse à la loutre marine en Alaska.

Quand les Russes visitèrent l'Alaska pour la première fois, les loutres de mer y étaient abondantes. Les chasseurs se firent bien vite nombreux, car la chasse était facile et lucrative, et le résultat fut qu'au bout de cinquante ans, à la fin du siècle dernier, l'espèce était en voie de décroissance évidente. La loutre qui pullulait à l'époque de la découverte des îles Prybiloff, en 1786, avait presque entièrement disparu en nombre de localités, et beaucoup diminué dans d'autres. Vers la fin du siècle, une Compagnie russo-américaine fut formée, sous une charte octroyée par le tsar. Elle avait le

monopole de la chasse, et exerçait ce monopole sous certaines conditions: par exemple il ne pouvait être pris plus d'un nombre fixé de loutres. Si le chiffre était dépassé, le nombre des loutres à tuer l'année suivante était diminué de l'excédent; et certaines règles furent formulées pour la chasse. A cette époque la loutre venait à terre pour se reproduire, et se nourrir d'oursins et de mollusques: les femelles mettaient bas, et les mâles seuls étaient tués. Une des premières leçons aux novices consistait à apprendre l'art de distinguer les mâles des femelles, dans l'eau. En outre, certaines règles étaient données pour éviter d'effrayer les loutres et de les écarter des îles. La loutre est très méfiante: il fallait ne pas l'effrayer.

Malgré les règlements, toutefois, la loutre se fit de plus en plus rare. Aux Prybiloff, elle disparut avant la cession aux États-Unis; et là où la loutre persistait elle fut chassée non par les chasseurs, mais par les pêcheurs: les entrailles pourrissantes des morues jetées à l'eau éloignèrent les loutres, grâce à l'odeur infecte répandue. En outre, il était bien difficile de faire observer les règlements; et la conséquence a été que, massacrée de la façon la plus barbare sur terre, sans cesse prise dans les filets des pêcheurs, éloignée de ses terrains de reproduction ordinaires par la présence de l'homme et l'odeur des morues, la loutre a changé d'habitudes. Au lieu de venir se reproduire à terre, elle se réfugie sur des bancs flottants d'algues et autres débris, et elle plonge par 10, 20 et 30 brasses d'eau pour chercher sa nourriture. Mais là même, elle ne trouve pas le repos; ne pouvant la joindre sur terre, l'homme va la pourchasser en mer au moyen de barques. La loutre diminue de plus en plus, et les chasseurs indigènes des îles Aléoutiennes se voient privés de leur ressource principale. En effet, ils prenaient environ 2,000 loutres en 1873, et plus de 3,000 en 1879 et 1880; mais, depuis, les chiffres ont rapidement diminué, tombant à 1,500 en 1891, puis à 700 ou 800 depuis 1892.

Dans beaucoup de localités les loutres ont entièrement disparu, — c'est-à-dire qu'on en prend une ou deux par an; — ailleurs elles ont beaucoup diminué. A l'heure qu'il est, ce n'est guère plus que sur les bancs au sud-ouest de Kadiak qu'on en trouve encore, et c'est de là que vient la plus grande partie de la capture annuelle. Il convient d'ajouter que même en prenant peu de loutres on en gaspille beaucoup. Quand on les chasse au fusil, souvent on les blesse sans pouvoir s'en emparer: elles s'échappent et vont mourir au fond de l'eau. Et quand on les prend au filet, ce qui se fait beaucoup, les bêtes qui ne sont pas retirées aussitôt sont perdues; si par le fait du temps on ne peut visiter les filets, la capture est inutile; des milliers de petits crustacés, d'amphipodes en particulier, viennent au cadavre et le rongent de telle façon que la peau ne vaut plus rien.

Dans ces conditions, le gouvernement américain se trouve en présence d'un double danger: la loutre va disparaître, ce qui sera très regrettable pour le commerce des fourrures; les pêcheurs qui jusqu'ici vivaient de la chasse à la loutre vont se trouver réduits à la famine tout simplement. Car ce ne sont pas les quelques renards qu'on prend çà et là qui peuvent compenser la diminution des phoques: et du reste les renards disparaissent, eux aussi.

La chasse se fait actuellement de la manière que voici. Un groupe de chasseurs s'entend avec un patron de goélette et s'installe à bord. Il est convenu que sur le produit total le patron aura un tiers, et les chasseurs les deux tiers. La goélette croise autour des terrains de chasse, guettant les loutres. Celles-ci naviguent assez souvent de conserve, par 20 ou 30 à la fois: on en rencontre aussi d'isolées ou en plus petits groupes. Dès qu'on aperçoit une loutre — ou plusieurs — les chasseurs quittent la goélette dans de petites barques à rames appelées *bidarkas*, et ces barques se mettent à la poursuite des loutres. Celles-ci nagent admirablement, mais elles finissent par se fatiguer de cette course; forcées, épuisées, elles ne peuvent garder leur distance, et la *bidarka* approche peu à peu, et les chasseurs lui lancent un harpon. Si plusieurs traits atteignent le même animal, celui-ci appartient au chasseur dont l'arme l'a blessé le plus près du nez. C'est là une règle générale, qui a pour but de faire éviter les blessures en plein corps, qui détériorent la peau, naturellement. Après la fin de la

chasse, au mois d'août, la goélette retourne à terre, et il s'agit de vendre les peaux. Celles-ci sont achetées par l'*Alaska Commercial Company*, en majorité. Chaque peau est évaluée séparément, et aussitôt payée. Une fois en possession de leur argent, les chasseurs se munissent des objets — objets de vêtement en particulier — dont ils ont besoin, en les achetant à la Compagnie elle-même. Après quoi chacun fait ses paquets et s'en va ; la goélette rapatrie les chasseurs, et ramène chacun d'eux à son domicile, pour fuir ensuite vers le Sud ; elle reviendra à la saison suivante prendre son équipage de chasseurs et recommencer les opérations.

Elle reviendra, si les règlements ne sont pas modifiés : les probabilités sont qu'ils changeront. Pour empêcher l'extermination totale de la loutre de mer, et pour encourager l'animal à reprendre ses anciennes habitudes, M. Hooper conseille, d'abord, d'interdire absolument la chasse en mer, telle qu'elle vient d'être décrite ; et en second lieu, d'interdire la chasse à tous les étrangers. Celle-ci sera exclusivement réservée aux Aléoutes, aux indigènes, de manière qu'ils puissent continuer à vivre, eux aussi. La question qui se pose est double : il faut protéger la loutre et il faut protéger les Aléoutes, qui, au nombre de 1,200 environ, sont menacés de la famine et de la ruine si la chasse à la loutre ne reconquiert pas son ancienne splendeur.

Il faut souhaiter que les mesures proposées réussissent à empêcher l'extermination totale de la loutre et à rendre quelque prospérité aux Aléoutes. Mais il est bien difficile d'obtenir de l'homme qu'il use raisonnablement des ressources naturelles : il est partout et toujours enclin à en abuser, et à tuer la poule aux œufs d'or, pour manifester ensuite la plus vive surprise des conséquences de son imprévoyance.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 février au 5 mars 1899

CANNES, yacht à vapeur, <i>White-Ladye</i> , angl. c. Caws,	sur lest
Id. yacht à vap. <i>Vérona</i> , angl., c. Jones,	id.
LA SPEZIA, yacht à vap. <i>Fiorentina</i> , fr., c. Odiaux,	id.
MENTON, yacht à vap. <i>Annette</i> , fr., c. Eyriès,	id.
NICE, y. à vap. <i>Floral</i> , fr. c. Letoux,	id.
Id. yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Durand,	id.
Id. yacht à vap. <i>Nourmahal</i> , amér., c. Curtis,	id.
Id. yacht à vap. <i>Ariès</i> , angl., c. Leach,	id.
BEAULIEU, yacht à vap. <i>Aïda</i> , fr., c. Sale,	id.
NICE, vapeur <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Schaffino,	passagers.
NEWCASTLE, vap. <i>Lizzie-Cory</i> , angl. c. Fonntam,	id.

Départs du 26 février au 5 mars

MENTON, yacht à vap. <i>Ariès</i> , angl. c. Leach,	sur lest.
Id. yacht à vap. <i>Vérona</i> , angl., c. Jones,	id.
Id. yacht à vap. <i>Annette</i> , fr., c. Eyriès,	id.
NICE, yacht à vapeur. <i>Floral</i> , fr., c. Letoux,	id.
Id. y. à vap. <i>Whyte-Ladie</i> , angl. c. Caws,	id.
CANNES, yacht à vap. <i>Fiorentina</i> , fr., c. Odiaux,	id.
BEAULIEU, yacht à vap. <i>Aïda</i> , fr., c. Sale,	id.
NICE, y. à vap. <i>Balena</i> , angl. c. Hamilton,	id.
Id. vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Schaffino,	passagers.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Fortuné PEI-TAVINO** sont invités à se rendre le 14 mars courant, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, prescrite par l'article 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Eugène PERRIER** sont invités à se rendre, le 14 mars courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, prescrite par l'article 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Étude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 8 mars 1899, à 10 heures du matin, à la salle de vente Curssi, sise à Monaco, boulevard Charles III, numéro 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une voiture dite Milord, en très bon état, sortant de la maison Ehrler de Paris, avec roues caoutchoutées ; d'une paire de harnais et d'une couverture.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Charles TOBON.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
7, rue du Milieu, 7

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 8 mars 1899, à 2 heures du soir, dans un magasin d'épicerie et comestibles, situé maison Crovetto, aux Moneghetti, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et objets mobiliers composant ledit fonds de commerce, tels que : comptoirs, étagères, tables, chaises, balances, vins et liqueurs, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi (Condamine)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

à Monaco en l'étude de M^e BLANC, notaire
le Samedi 11 Mars 1899 (à 3 heures précises de l'après-midi)

D'UNE PROPRIÉTÉ

sise à Monte Carlo, quartier de la Rousse, à laquelle on accède par un chemin situé entre la villa Skarzynski et la villa Philippe, ayant appartenu à la comtesse Rebhinder, et consistant dans une villa avec véranda et un terrain en jardin d'agrément, le tout d'une contenance de mille mètres carrés environ.

Entrée en jouissance immédiate.

Vue superbe sur la mer et les environs.

Ecurie et remise dans le jardin.

Arrêt des tramways en face.

Cette propriété qui peut recevoir une autre villa, ou une maison de rapport, a été louée non meublée jusqu'en janvier dernier à raison de 500 francs par mois.

Mise à prix, outre les charges..... 60,000 fr.

Consignation pour enchérir 5,000 fr.

On peut traiter à l'amiable avant les enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire, et pour visiter à la Banque LAURENS, à Monte Carlo, ou sur les lieux.

Étude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

Il sera procédé à Monaco, villa du Castel, par le ministère de M^e TOBON, huissier, à la vente aux enchères publiques, savoir :

Le jeudi 16 mars 1899, à 2 heures précises de l'après-midi :

D'une collection de monnaies anciennes comprenant notamment :

En or : Pièces de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Républiques de Gènes et Ligurienne, Marengo, Jérôme-Napoléon, Murat, Italie, Tibre, Grégorine, Pie IX, etc.

En argent : Pièces de Louis XIV, Antoine I^{er} et Honoré V de Monaco, Gaule subalpine, République de Gènes, Ligurienne et de Venise, papales et pontificales, Maximilien, etc.

Le lendemain 17 mars, à la même heure, sur le port, à Monaco,

D'un bateau genre yacht, de vingt tonneaux, dénommé *Ville-de-Marseille*.

Et le lundi 20 mars et jours suivants, s'il y a lieu, toujours à deux heures précises de l'après-midi, en la dite villa du Castel, boulevard de l'Ouest :

D'un mobilier de salle à manger, salon, chambre à coucher, bijoux, argenteries, tableaux et autres objets.

Le tout dépendant de la succession de M. Léon de Sigaldi.

Au comptant, 5 % en sus.

Pour prendre connaissance de l'état des objets à vendre, s'adresser à M^e Blanc, notaire à Monaco, détenteur de l'inventaire, après le décès dudit M. de Sigaldi.

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon ; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

English spoken — Man spricht deutsch

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Févr.-Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
27	767.5	68.2	67.8	68.2	69.2	9.2	11.2	10.7	7.8	6.8	85	N.-E léger	Beau	
28	69.8	69.5	68.3	68.2	68.2	8.2	11.2	12.4	11.2	9.7	80	S.-O léger	id.	
1	68.7	68.2	66.6	66.2	66.4	10.2	13.2	13.4	11.2	10.2	89	id.	Variable	
2	67.3	67.4	66.2	66.2	66.3	10.5	13.5	14.2	12.2	11.4	88	id.	id.	
3	64.5	64.2	63.2	62.2	62.2	11.2	13.3	13.7	12.3	11.7	84	id.	id.	
4	59.6	58.8	56.8	56.2	55.6	11.5	13.2	15.2	12.5	11.6	76	N.-E. fort	Beau	
5	51.2	50.2	47.2	48.2	50.2	11.2	13.5	14.3	12.6	12.2	83	id.	id.	
DATES		27	28	1	2	3	4	5						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	11.2	12.5	14.2	14.2	14.2	15.2	14.5					
		Minima	6.7	6.2	8.5	9.2	10.2	10.2	10.2					
												Pluie tombée : 0 ^{mm}		

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recom. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GUÉRISON par les CIGARES GICQUEL. Même résultat avec le PAPIER GICQUEL, brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.